

ROI Gamelle Xperience

Afin d'assurer le bon déroulement de l'activité, l'équipe d'organisation du Gamelle et d'Xperience a rédigé ce règlement d'ordre intérieur (ROI) que vous vous engagez à respecter scrupuleusement en inscrivant votre section. L'objectif de ce ROI n'est pas de surveiller ou de sanctionner, mais bien de faire de cette nouvelle édition une réussite collective, ce qui n'est possible que grâce à votre collaboration !



Avant l'activité

- Vous transmettez à temps les informations demandées pour votre inscription et votre animation ainsi que vos préférences dans la liste des Coups de main.
- Vous mettez à jour les coordonnées des animateurs, des animatrices et des scout-es à temps dans Desk.
- Vous serez présent-es aux réunions d'information prévues par l'équipe d'organisation, appelées Tours.
- Vous effectuerez tous les paiements aux échéances fixées par l'équipe d'organisation.
- Vous communiquerez toutes les informations nécessaires à vos scout-es et à leurs parents.
- Vous serez joignables par téléphone et par mail afin que l'équipe d'organisation puisse vous transmettre les informations importantes.
- En aucun cas, les patrouilles ou cordées ne pourront être modifiées ou recomposées durant l'activité.

Pendant l'activité

- Vous serez autonomes pour le transport de votre matériel, des membres de votre staff, ainsi que pour votre essence et votre nourriture pour le vendredi midi, samedi matin et midi.
- L'évènement reste dans le cadre scout et le *Code qualité de l'animation* est à respecter.
- Vous respecterez scrupuleusement le Code de la route, y compris sur un terrain militaire.
- Vous serez présent-es sur le terrain le vendredi à partir de 10 h, selon l'horaire communiqué pour l'accueil et le montage de votre animation.
- Vous tiendrez votre animation durant toute la durée du jeu.
- La consommation d'alcool ou d'autres produits psychotropes est formellement interdite durant toute l'activité, à l'exception du verre du vendredi soir offert par l'organisation.
- Vous serez responsables et vous veillerez à la sécurité des scout-es et de votre activité.
- Vous serez ponctuel-les et présent-es en nombre suffisant à votre coup de main, et vous presterez votre coup de main jusqu'à son terme.
- Vous ne ramasserez pas le matériel militaire qui pourrait se trouver sur le terrain.
- Vous serez courtois-es et objectifs ou objectives lors de la cotation d'équipes d'autres unités.
- Vous serez garant-es du bon déroulement de l'activité ainsi que du bon comportement de vos scout-es.
- Vous testerez votre animation avant l'évènement afin d'être certain-e que celle-ci fonctionne durant toute l'activité.
- Vous viendrez avec du matériel en bon état qui aura été préalablement vérifié.
- Vous serez joignables par téléphone durant toute la durée de l'activité, au cas où l'équipe d'organisation devrait vous contacter.
- Lors du rangement de votre animation, vous veillerez à remettre votre endroit propre et sans déchets. Tout votre matériel sera repris (y compris le matériel biodégradable et le bois).

POINT D'ATTENTION

Toute dérogation à ces règles sera demandée par mail aux adresses : gamelle@lesscouts.be ou xperience@lesscouts.be.